ROUBAIX

Les Rues de Roubaix

La rue de l'Hommelet a 780 mètres de long à 12 mètres de large, entre la Grande-Rue et la rue des Sept-Ponts.

Elle appartient au canton Nord, dépend du commissariat de police de la place Chaptal et de la paroisse du Sacré-Cœur.

En 1886, elle comptait 1736 habitants, et en 1901, 1513 avec 305 maisons.

Ses électeurs votent au bureau de la rue Turnax.

***

Il existe, rue de l'Hommelet un groupe scolaire comprenant une école maternelle et une école primaire de filles.

L'école primaire reçoit 368 enfants et l'école maternelle 477.

Les bâtiments sont assurés 120.000 fr. et le mobilier 24.500 fr.

Cette école est inscrite au budget de 1904, pour une dépense de 4.350 fr.

***

C'est au croisement des chemins de Roubaix à Wattrelos, et de Tourcoing à Lannoy (Grande-Rue et rue de l'Ommelet) que se trouvait autrefois la manoir de Forkencrois (Fourqu'en-Croix).

***

« Le fief de l'Hommelet-au-Bois qui a donné son nom à l'ancienne route de Tourcoing à Lannoy dans sa partie de son parcours à travers Roubaix, avait été créé par Yolente de Werchin, dame de Roubaix, de 1567 à 1593, en faveur de Gauthier de Nanle, seigneur de Hoisène ; il fut retrait, en 1621, faute de l'acquittement du relief.

Le *manoir des Tourbaines* qui se trouvait à l'Hommelet, était occupé par Jean de Lespaul, fabricant, mort en 1645, lieutenant du marquis de Roubaix ; il y fonda la branche cadette des de Lespaul.

Son fils, Jacques, premier échevin, puis lieutenant, passait, en 1690, pour le plus riche habitant de Roubaix. Il avait alors 84 ans et mourut d'année suivante.

Plusieurs de ses descendants s'établirent à Lille, s'y multiplièrent et tinrent un rang élevé dans la bourgeoisie lilloise

Le fils aîné de Jacques, Jean de Lespaul, avait épousé en 1751, Marie Flameng, dite « Marie cent mille », parce qu'elle « estoit réputée riche de cent mille ». Leur fils unique s'étant noyé par accident, Marie resta veuve avec deux filles ».

JEHAN DES VIGNES.

EN DEUX ANNÉES...

Tout en s'occupant de grosses questions communales, la nouvelle Administration municipale ne négligeait pas les petites réformes.

C'est ainsi qu'elle fut émeut, en mois d'avril 1902, à modifier

Le Règlement de Crèches municipales

pour donner plus de garanties aux mères de famille obligées d'y placer leurs enfants.

Entre autres améliorations il a été créé un comité de patronage composé de quinze dames de la ville, et un conseil médical.

On sait que les crèches ont pour objet de garder le jour, les enfants ayant plus de quatre semaines et moins de trois ans, et dont les mères travaillent hors de chez elles.

Un homme était mal désigné pour se rendre compte si les enfants recevaient les soins voulus ; seules, les mères de famille telles qu'elles ont été choisies sont compétentes là-dessus.

Du reste, cette innovation a peru tellement bonne, que Mme l'inspectrice qui a visité les trois crèches de Roubaix a exposé le vœu à M. le ministre de l'intérieur tendant à demander pareille création dans toutes les villes où il existe des crèches.

La minorité collectiviste qui juge les autres d'après ses propres sentiments, ne voulut voir dans cette réforme que la... politique.

On ne s'attendait guère à voir la politique dans cette affaire !

« Je soutiens, disait le citoyen Bailleul, que les dames patronnesses feront œuvre politique ».

Non, mais, voyez-vous d'ici que les dames patronnesses des crèches essayent de faire voter pour M. Motte, des enfants en meilloi !

La population des Crèches n'était pas en rapport avec les sacrifices faits par la ville.

Cent enfants à peine fréquentaient les crèches. Les mères n'avaient donc qu'une confiance relative ; mais quand elles sauront que leurs enfants ont toute sécurité, le nombre des poupons augmentera certainement.

JEHAN DES VIGNES

La Question de l'Espierre

(V)

Le gouvernement fait la mort. — Intervention de MM. Delattre. — Les dépenses à fin 1898.

On pouvait croire, en 1897, que cette question de l'Espierre allait être discutée sans nouveau retard.

Mais, il n'en fut pas ainsi puisque dans le courant de l'année 1898, au mois de mai, M. le Préfet du Nord invita les villes à occuper de nouveaux terrains pour le dépôt des boues de l'usine d'épuration.

Appelé à délibérer sur cette invitation, le « Syndicat de l'Espierre » déclarait qu'en présence des mauvaises dispositions de l'Etat à leur égard, les villes n'avaient pas à se préoccuper de consentir de nouveaux sacrifices.

Cette déclaration était motivée de ce fait que les municipalités n'avaient reçu aucune réponse au sujet d'audiences qu'elles avaient demandées à divers ministres.

Néanmoins, le Syndicat donne une nouvelle marque de sa bonne volonté en accordant l'occupation de quatre terrains d'une surface globale de 2 hectares 64 ares 21 centiares. Mais, il charges M. Gruson, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées du département du Nord, de dire à M. le Préfet qu'il protestait énergiquement contre l'abandon dont les villes étaient l'objet de la part de l'Etat.

De plus, le Syndicat pria les maires des deux villes de confirmer cette protestation par lettre adressée à M. le Président du Conseil des ministres.

L'année 1898 touchait à sa fin, sans que la situation se fut modifiée, lorsque le 14 décembre, le syndicat apprit que MM. Delattre et Cie, de Dorignies, étaient disposés à formuler des propositions.

Au 31 décembre 1898, les dépenses se chiffraient à 2.090.802 fr. 98.

La « Mutualité maternelle roubaisienne »

On nous adresse la communication suivante :

Les statuts de la Société de secours mutuels la « Mutualité maternelle roubaisienne » ont été approuvés par arrêté ministériel du 15 décembre dernier.

Nous rappelons que le but de cette société est de donner des secours à la naissance de chaque enfant ; les sociétaires reçoivent pendant quatre semaines douze francs, soit quarante-huit francs et pendant le second mois une prime d'allaitement de vingt francs, la cotisation des membres participantes est fixée à 0,10 c. par semaine. On peut s'inscrire au siège de toutes les sociétés de secours mutuels de Roubaix.

La société compte déjà un grand nombre de membres participantes ; le Comité fait un pressant appel auprès des personnes aisées pour qu'elles inscrivent comme membres fondateurs ou honoraires.

L. P. de l'Epeule. — *Conférence d'extension universitaire.* — L'U. P. propose, dimanche prochain, la série de ses conférences interrompue par les fêtes du Nouvel-An. M. Delépine, licencié ès-sciences, professeur aux Facultés catholiques de Lille, traitera un sujet bien intéressant pour les Roubaisiens : *L'Origine des centres industriels*. Il accompagnera sa causerie de projections fort curieuses.

La conférence de M. Delépine sera accompagnée d'un concert organisé par le groupe d'artistes amateurs, dont le grand talent est si apprécié des habitués de l'U. P.

On trouve gratuitement des cartes chez tous les dépositaires et au siège de l'U. P., 71, rue Descartes, ou l'on peut retenir ses places, moyennant 0.25 centimes.

Les accidents de travail. — Un teinturier, Constant Vancommelbecke, 59 ans, demeurant à Antryve (Belgique), blessé à la cuisse, 8 jours de repos.

— Un apprenti-forgeron, Fernand Vanderbeken, 15 ans, rue du Tilleul, de chez Mme Vandenhoucke, rue de Soubise, blessé à la jambe gauche, 8 jours de repos.

— Un coursier, Henri Espèce, 25 ans, rue de Wasquehal, à Tourcoing, au service de M. Delnatte, rue de Mouvaux, blessé au genou gauche, 10 jours de repos.

— Chez MM. Motte et Maillassoux, rue du Coq-Français, un apprêtant, Gaston Spriet, 17 ans, rue de Lannoy, blessé en genou gauche, 10 jours de repos.

— Au tissage de M. Truffaut, rue de l'Alouette, un ouvrier, Alfred Farvacques, rue de Carihem, blessé à la main gauche, 15 jours de repos.

— Un teinturier, Hubert Brocorna, 50 ans, demeurant à Tampleuve (Belgique), de chez MM. Motte et Maillassoux, rue du Coq-Français, blessé à la cheville, 10 jours de repos.

Les écumeurs de la rue. — *Une arrestation.* — Dans la soirée de mercredi, un peigneur, Charles Rooseboom, 16 ans, demeurant boulevard Gambetta, 200, a été arrêté par l'agent de sûreté Delhaye, au moment où il volait une louche en fer, d'une valeur de 0 fr. 90 aux « Galeries Roubaisiennes », Grand'Place, 22 ; malgré sa résistance, il a été écroué au dépôt.

Rooseboom était accompagné de deux autres individus qui ont réussi à prendre la fuite.

Il sera de *plus inculpé du vol commis chez* M. Rolland, rue des Longues-Haies, où 200 fr. de chaussures avaient été enlevés il y a quelques jours ; car il avait aux pieds une paire de pantoufles que M. Roland a reconnues pour lui appartenir.

— *Un vol à la gare.* — *Une arrestation.* — Ces jours-ci, M. Dequenne, commissaire de police, chef de la sûreté, était informé qu'un fraudeur, repris de justice, Gustave Dhersette, demeurant rue d'Arcole, avait affert à en prix dérisoire, du satin noir. M. Dequenne opéra une perquisition à son domicile et découvrit 44 tabliers écrits pour enfants, 5 chemises et 2 coupons de cotonnade à l'état neuf.

Dhersette interrogé prétendit avoir acheté, pour quelques francs, toutes ces marchandises. Mais à la suite de recherches, le propriétaire de ces objets, d'une valeur de 70 francs, a été découvert. C'est un marchand de lingerie, Louis Vanandenaerda, place de l'Abattoir, 11.

Les marchandises volées lui avaient été enlevées. Il y a huit jours, à la gare de Roubaix, au moment où il déposait des colis à la consigne.

A la demande du gouvernement belge et en vue d'une extradition ultérieure, le sous-brigadier de sûreté Cavelier et l'agent Doutreligne ont arrêté jeudi, à midi et demie, à son domicile rue du Tilleul, 135, un boucher, Xavier Destante, 135 ; il est poursuivi pour complicité de vol.

Mendicité. — Jeudi, une ménagère, Philomène Deronne, femme Horse, 38 ans, demeurant à Hem, au hameau du Civron, maison veuve Fenty, a été arrêtée pour mendicité. Cette femme accompagnait une fillette âgée de 10 ans, et l'obligeait à demander l'aumône de porte en porte, Grande-Rue.

Agression rue Turgot. — Dans la soirée de mercredi, une modiste, Julie Prudhomme, 36 ans, demeurant rue Chauveau, à Croix, qui passait rue Turgot, a été renversée par un individu resté inconnu qui a tenté de lui enlever son réticule sans y réussir.

Aux cris poussés par la victime de cette agression, le malfaiteur a pris la fuite.

A qui la lettre et le carnet à souche. — M. Etienne Leclercq, boulevard d'Armentières, 84, a trouvé un carnet à souches et une lettre provenant de la Société des produits chimiques à Roubaix.

Enterrements de 3 janvier. — M. Jules Plateaux, 9 h., Sacré-Cœur. — M. Joseph Venesse, 9 h., Très Saint Rédempteur. — M. Joseph De Prince, 9 h. 1/2, Saint-Sépulcre.

Etat-civil de Roubaix

Dragées et Boîtes pour **BAPTEMES**
5, rue du Friez, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

du 7 janvier

Naissances. — Raymond Balot, rue du Gros-Seule, 16. — Denise Cornil, rue Pascal, 11. — Denise Libbrecht, rue Louis-Decottignies, 55. — Cherles Henry, rue des Trente, 4 bis. — Marcel Peire, rue Milton, 10.

Décès. — Louise Parisis, 1 an, rue Sainte-Elisabeth, 14. — Hortense Carbon, 50 ans, rue Lafontaine, 40, cour Lefebvre-Dhondt, 8. — Léopold Lecomte, 50 ans, r. Franklin, 34. — Jeanne Vandenbecke, 50 ans, rue Jacquart, cour Dhalluin, 6. — Alfred Briffent, 34 ans, rue Decrême, 247. — Palmyre Crochon, 20 mois, rue Pierre-de-Roubaix, 158.

Mariages. — Ernest Liénard, 23 ans, négociant en grains à Lille, et Jeanne Willem, 22 ans, sans profession, boulevard de Cambrai, 8. — Albert Buévaard, 20 ans, coiffeur, rue Christophe-Colomb, 44, et Julia Vanderplancke, 20 ans, sans profession, rue Rossini, 4. — Richard Declerck, 25 ans, fabricant de toiles à Courtrai, et Marie Bastin, 24 ans, sans profession, boulevard d'Armentières, 141.

WATTRELOS

Cercle d'Etudes Saint-Maclou. — Nous rappelons aux membres du Cercle d'Etudes St-Maclou, qu'une intéressante causerie, sur les principaux styles d'architecture, sera donnée au local habituel, le samedi 9 courant, à 8 h. du soir.

Accident de travail. — Un tisserand, Ach. Nutte, 19 ans, demeurant à le Houzerde, de chez M. Toulemonde, rue de la Vigne, à Roubaix, blessé aux reins, 8 jours de repos.

WATTRELOS. — Du 8 janvier. — Décès : Marie Loridon, 40 ans et 10 mois, rue des Trois-Pierres. — Marie Sandreps, 20 a. et 4 m., piqûrière, rue du Congo.

LEERS

Accident de travail. — Un rattacheur, Victor Dubois, 42 ans, rue de Leers, de chez M. Motte, rue des Longues-Haies, à Roubaix, blessé aux reins, 8 jours de repos.

CROIX. — Naissance : Raymonde Lombaere, rue Verte, 3.

Décès : Romaine Millescamps, 71 ans, ménagère, Grande-Rue, 11.

WASQUEHAL

Gallinacias et socialisme! — Dans deux articles qui veulent être méchants, un journal socialiste, dans le but évident d'intimider les électeurs honnêtes et de les diviser au mois de mai, en arrive à parler de la boxe, des élections, du patronage, des mères chrétiennes et d'une foule d'autres choses. Cela vous fait une salade et un pot-pourri réfractaires à toute analyse.

Le tout, vrai gallimatias, est agrémenté d'expressions qui prouvent combien est mêlée l'imagination de l'auteur de l'article.

Que les honnêtes gens de Wasquehal restent unis, s'organisent et travaillent hardiment à donner le grand coup de balai qui nous débarrassera des farceurs qui se disent socialistes ou radicaux pour obtenir avant tout place autour de l'assiette au beurre.

Réunion de la Jeunesse Catholique. — Dimanche prochain 10 janvier, à 11 h. 1/2, dans la salle de la Conférence, aura lieu la réunion mensuelle de la Jeunesse Catholique.

Vol. — Des malfaiteurs se sont introduits pendant la nuit chez M. Pierre Butin, fermier au Petit-Wasquehal, et ont dérobé une couverture de cheval, des harnais, des lanternes, deux coqs de combat.

WASQUEHAL. — Décès : Raymond Dulcot, 6 mois, place de l'Eglise.

LYS-LEZ-LANNOY

Un cas assez rare dans les annales de l'état-civil vient de se produire. Un mariage s'y célébrait, mercredi, et les deux futurs époux portaient le nom de Lefebvre. De plus, les quatre témoins des mariés étaient leurs homonymes ; de sorte que l'acte de mariage porte, y compris le paraphe du père de le mariée, sept signatures du même nom orthographié uniformément.

LYS. — 6 janvier. — Décès : Adèle Leclercq, 69 ans, ménagère, en Nouveau-Monde. — Jules Soriet, 49 ans, cantonnier, rue d'Hem.

LANNOY. — 6 janvier. — Décès : Jean Degraeve, 77 ans, à l'Hospice.

HEM. — 6 janvier. — Publication de mariage : Paul Lamarche, 25 ans, teinturier, à Hem, et Anna Obert, 19 ans, ménagère, à Hem.

TOUFFLEMS. — 6 janvier. — Naissances : Julie Dujardin, à la Place. — Denise Watteau, à la Place.

TOURCOING

Gros Jean. — Gros Jean trouvait que, pour être logique « Celui que prêchait son curé a eût dû placer les citrouilles sur le chêne et les glands sur les tiges flasques de la plante rampante. « Tel arbre, tel fruit pour le blan », disait-il, ce se croyant énormément d'esprit.

Soudain, un gland lui tombant sur le nez le fit réfléchir.

On sait l'histoire.

La race de Gros-Jean, depuis La Fontaine, n'a fait que croître et multiplier. Ses descendants continuent à vouloir « en remontrer à leurs curés ».

Hier, dans les journaux bleicards de Tourcoing, ils faisaient la leçon au clergé qui, d'après eux, manquait de logique en refusant d'accompagner au cimetière le corps d'une femme assassinée, dont l'union avait été purement civile, alors qu'il acceptait de dire des messes pour le repos de son âme.

La logique pourtant n'est pas du côté de Gros-Jean.

Volontairement, en vivant publiquement hors des lois de l'Eglise, la défunte s'est retirée de la société des fidèles : elle n'avait donc aucun droit aux prières publiques de l'Eglise.

Mais la malheureuse, entre le coup de couteau et la mort qui s'en est suivie, a peut-être eu la grâce de faire un acte d'amour de Dieu et de regret de ses fautes. La miséricorde divine est infinie.

C'est pour cette raison que la famille de la défunte a eu grandement raison de demander des messes pour le repos de son âme ; c'est pour cela aussi que le clergé n'avait pas à répondre par un refus à la sollicitation des parents de la morte.

Quiconque a étudié tant soit peu son catéchisme sait ces choses que Gros-Jean a bien le droit d'ignorer, puisqu'il fait profession de ne croire à rien. Mais alors, pourquoi parle-t-il si légèrement?...

Jeunesse Catholique. — Nous apprenons qu'à la demande de la Jeunesse Catholique, le chanoine Lecigne, docteur ès-lettres, professeur à l'Université Catholique de Lille, viendra, le dimanche 24 janvier, à 4 heures du soir, dans la salle de la Maison des Œuvres, rue des Ursulines, 85, donner une conférence sur « L'évolution religieuse et morale de M. P. Bourget ». Des invitations seront lancées prochainement pour cette conférence à laquelle les dames seront priées d'assister. Tout ceux qui ont eu la bonne fortune de suivre les conférences d'Extension universitaire données à l'Institution libre du Sacré-Cœur et d'entendre tout dernièrement M. le chanoine Lecigne parler avec le charme qu'on lui connaît du poète Paul Harel se feront une fête de venir l'écouter.

Société de géographie. — Dimanche à cinq heures et demie du soir, en la salle d'auditions de l'Académie de musique, M. Paul Van Houcke donnera une conférence, accompagnée de nombreuses projections inédites, sur la Côte-d'Azur, de Marseille à Vintimille (Cannes, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Menton).

Adjudication de la Bourse de Commerce et l'Hôtel de Postes de Tourcoing. — Jeudi, à 3 h. de l'après-midi, a eu lieu à l'Hôtel de Ville l'adjudication des travaux pour construction de la Bourse de Commerce et de l'Hôtel des Postes. M. Lecomte, adjoint, présidait les opérations, assisté de MM. Duconombier et Lepiat, conseillers.

Le devis total était de 538.411 fr. 29.

1er lot. — Maçonnerie ; devis, 129.687 fr. 83. — Masquilier, 15,25 0/0 de rabais (adjudicataire) ; Guyot-Morel, 14,85 ; Jonckquez, 6,50 ; Leblon, 0,00 ; Hasson, 3,25 ; Catteau frères, 3,50 ; Thomas frères, 5,00.

2e lot. — Pierres blanches ; devis, 84.348 fr. 16. — Guyot Morel, 16,75 0/0 ; Labis, 19,90 ; Ladon, 6,75 ; Pannetrat, 16 fr (adjudicataire) ; Carré, 14,75 ; Clément, 19,25 ; E. Rauzé, 23,25 ; Dhélin, 8,25 ; de Ruyfleleare, 22,50 ; Bayart, 12,25.

3e lot. — Pierres bleues ; devis, 40.557 fr. 10. — Guyot Morel, 18,35 0/0, adjudicataire ; E. Chantry, 9,75 ; Derville, 2,50 ; Wille, 3 fr. ; Destrabecq, 3,25 ; Veuve Bart, 3 fr.

4e lot. — Carrelages ; devis, 9.829,31. — Deneuillerie 19,75 0/0 ; Lutin 24,25 ; Colliot 26 ; Dermenx 33,25 (Adjudicataire).

5e lot. — Enduits et plafonds ; devis, 20.368,55. — Planquart 25,75 0/0 (Adjudicataire) ; Descamps-Lamen 15,25 ; Duhayon 20,25 ; Cuppens 19,25 ; Chantry 6,50 ; Gomin 10,50 ; Balenghien 10,25 ; Prévost 12,25 ; Dusart 13 25 ; Dupire 15,25.

6e lot. — Charpente, menuiserie ; devis ; 108.616 fr. 52. — E. Ronzé 12,75 ; Thomas frères 12,25 ; Jonckquez 10,50 ; Lehouzes-Dutheil 13 ; Lecapitaine 9,75 ; Veuve Picavet 6,25 ; Carissimo 5 ; Veuve Richard Bourdon 10,75 ; Quatannans-Lebon 16,25 (adjudicataire) ; Dudermel 12,25 ; Planquart 8,75 ; Verschaave 13,25 ; Denoyette 5,75 ; R. Van Wolden 9,25.

7e lot. — Serrurerie ; devis : 64.514 fr. 76. — D'Halluin 1,25 ; Bandon 1,25 ; A. Planquart 1 ; Beuque 1,50 (adjudicataire).

8e lot. — Peinture et vitrerie ; devis, 25.904 f. 46. — Desplechin, 22,60 0/0 (adjudicataire) ; Monquet, 5,00 ; Masure, Lantoin, 1,75 ; Chantry fils, 3,00 ; Veuve Duval-Laloux, 1,25 ; E. Legrand, 0 ; Demence, 1,00 ; Ch. Beruard, 2,50 ; Blazin, 0 ; C. Gadenne, 2,75 ; Buffin, 0.

9e lot. — Couverture ; devis, 42.620 45. — Paul Planquart, 22,95 0/0 ; Planquart-Courier, 16,25 ; Pollet, 20 ; Dupont, 18,75 ; Desbarbieux, 22 ; Destailleur, 16,75 ; Ch. Parent, 15,75 ; Thibeau, 27,50 ; V. Metz, 15,75 ; Hercelle-Leruste, 22,25 ; Viste, 14,75 ; Legrand-Dubar, 11 ; Vierlinck, 10 ; Thomassin, 32,60, adjudicataire.

10e lot. — Plomberie d'eau et de gaz, devis 9.820 fr. 16. — Vierlinck, 31,00 0/0 ; Legrand Dubar, 15,00 ; Viste, 28,00 ; Hercelle Leruste, 27,75 ; Metz, 15,75 ; Ch. Parent, 15,75 ; Desbarbieux, 27,00 ; M. Dupont, 20,75 ; Pollet, 25,00 ; Mouchart 22,00 ; P. Planquart, 33,25 ; Planquart Courier, 28,00 ; Delpierre, 40,25 (adjudicataire) ; Destailleurs, 21,25 ; Thibeau, 28,50 ; Gadenne, 27,00 ; Thomassin, 22,50.

Commotion. — Les employés du téléphone, jeudi, à 3 h. après-midi, Grande-Place, laissèrent tomber un fil qu'ils mettaient en place. Ce fil heurta un trolley et vint s'abattre sur un cheval attelé à une voiture de louage de M. Delecueillerie. L'animal ressentit une violente commotion, se cabra et casse ses brancards.

Commencement d'incendie. — Jeudi, vers quatre heures et demie du soir, rue Lamartine, maison Demey, un commencement d'incendie s'est déclaré dans la maison habitée par M. Charles Desmettre, rattacheur. Les pompiers s'y sont rendus avec leur matériel mais n'ont pas eu à intervenir.

Dégâts peu importants.

Blessé par son revolver. — Léon Deboschère, 66 ans, veilleur de nuit, demeurant rue du Chêne-Houpline, 146, dans la nuit de mercredi à jeudi, parcourait les magasins généraux, rue de Roubaix, son revolver à la main, comme il le fait plusieurs fois chaque nuit.

Soudain son arme lui tombe sur le pied gauche et un coup partit. Le projectile s'était logé dans le pied. M. le docteur Cuisset, l'a extrait et a prescrit au blessé un repos de 15 jours.

Accidents de travail. — Louis Coorens, 55 ans, corroyeur, rue des Champs, 145, entorsé du pied droit en tombant d'un escabeau. Docteur Cuisset ; repos de 10 jours.

— Hermence Allaert, 25 ans, peigneuse, rue d'Herseaux, 35, brûlure au pied droit, qu'elle a posé sur un tuyau de vapeur. Docteur Leduc ; repos de 10 jours.

— Henri Desmet, 27 ans, manœuvre, demeurant rue d'Amiens, 24, s'est fait une blessure à la face en tombant d'une échelle. Docteur Brunet ; repos de 10 jours.

— Julien Remer, 27 ans, homme de peine, rue Neuve, 7, a été blessé d'un coup de crochet au genou en chargeant une balle de laine sur un camion. Docteur Desbonnets, repos de dix jours.

— Victor Coupé, 36 ans, ajusseur en peignage de la Tossée, plaie contuse à la face palmaire du petit doigt de la main gauche. Docteur Leduc ; repos de trois semaines.

Saisie de poisson. — Trois kilos de poisson, reconnus impropres à la consommation, ont été saisis aux halles et enfouis aux fumiers des Orions.

Simple police. — *Audience du jeudi 7 janvier.* — Présidence de M. Merchier, juge de paix ; Ministère public, M. Vilain, commissaire central. Trente et une affaires inscrites.

L'audience avait peu d'importance et n'a entraîné que des peines légères d'amende. Les plus importantes sont les suivantes : quatre amendes de 5 fr. pour avoir fait travailler plus de 10 heures 1/2 par jour ; 5 fr. pour défaut d'inscription de logeurs ; 5 fr. pour avoir occupé dans un estaminet une servante non munie d'un certificat de bonnes vie et mœurs.

Etat-civil de Tourcoing

Du 7 Janvier.

Naissances. — Vanrens Jeanne, rue de la Latte, 124. — Lucien Hennion, rue Saint-Pierre, 95.

Décès. — Leplat Noël, 15 ans, rue du Casino, 7. — Paco Catherine, 61 ans, rue Cronstadt, 12. — Catteau Valentine, 1 mois, place Thiers, 34. — Desbouvries Charlotte, 82 ans, rue d'Halluin, 3.

Mariage. — Louis Liagre, 23 ans, gendarme à cheval, et Angèle Destombes, 19 ans, sans profession.

BOURSE DE TOURCOING

Basée sur les moyennes des prix pratiqués à la Corbeille

Tourcoing, 7 janvier.

MOIS	COTE précédente	COTE 11 h. 1/2 Roubaix	COTE 4 h. 1/4 Tourc.	CITÉES Acheteur	CITÉES Vendeurs
Janv	5 15	5 15	5 12 1/2	—	5 12 1/2
Févr	5 15	5 15	5 10	—	5 12 1/2
Mars	5 15	5 15	5 12 1/2	—	5 10/12
Avril	5 15	5 15 1/2	5 12 1/2	—	5 10/12
Mai	5 15	5 12 1/2	5 12 1/2	—	5 10/12
Juin	5 15	5 12 1/2	5 10	—	5 10/12
Juill.	5 15	5 12 1/2	5 10	—	5 10/12
Août	5 12 1/2	5 12 1/2	5 10	—	5 10/12
Sept.	5 12 1/2	5 12 1/2	5 10	—	5 10/12
Octo.	5 15	5 12 1/2	5 10	—	5 10
Nov.	5 12 1/2	5 12 1/2	5 10	—	5 10
Déc.	5 12 1/2	5 11 1/2	—	—	5 10

Ventes.... 390 000 k.

Affaires traitées à la Corbeille :

Matin. — 5.000 k. à 5,12 1/2 avril. — 5.000 k. à 5,12 1/2 mai. — 5.000 k. à 5,10 juin. — 5.000 k. à 5,12 1/2 juin. — 5.000 k. à 5,10 juillet. — 25.000 k. à 5,12 1/2 juillet. — 10.000 k. à 5,10 août. — 20.000 k. à 5,12 1/2 août. — 15.000 k. à 5,10 septembre. — 30.000 k. à 5,12 1/2 septembre. — 10.000 k. à 5,10 octobre. — 30.000 k. à 5,12 1/2 octobre. — 10.000 k. à 5,10 novembre. — 25.000 k. à 5,12 1/2 novembre.

Total : 200.000 k.

Soir. — 5.000 k. à 5,12 1/2 janvier. — 5.000 k. à 5,10 février. — 20.000 k. à 5,12 1/2 mars. — 10.000 k. à 5,10 juin. — 5.000 k. à 5,12 1/2 juillet. — 15.000 k. à 5,10 août. — 10.000 k. à 5,10 septembre. — 5.000 k. à 5,12 1/2 septembre. — 10.000 k. à 5,10 octobre. — 5.000 k. à 5,10 novembre. — 5.000 à 5,10 juillet.

Total : 90.000 k.

RONCQ

Le drame de Tourcoing. — Sur commission rogatoire de M. Davaine juge d'instruction, M. Verrier commissaire de police, a ouvert une enquête qui établit les faits suivants :

Feys vivait séparé de sa femme, a dit aux plusieurs estaminets, qu'il la tuerait. Le jour de Noël à l'estaminet Broutin où il logeait, il a déclaré à François Santi, brossier au Drookaert, qu'il tuerait sa femme et qu'il en ferait « du pâté ».

Le matin du drame, vers huit heures, il s'est rendu chez son beau-frère, boucher à Tourcoing-les-Francs et où habite également sa mère et a enlevé le couteau qui y servi à perpétrer son crime.

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira le mardi 12 courant à cinq heures du soir.

Ordre du jour : 1. Assistance à domicile des vieillards, infirmes et incurables indigents. — 2. Greves : Vote de crédits. — 3. Cabinet téléphonique 5.600 fr.

HALLUIN

L'accident du Pattenberg. — Le blessé se nomme Henri Van Neutorghem, est âgé de 13 ans ; il a eu le talon arraché ainsi que le tendon d'Achille.

LINSELLES

La gendarmerie a arrêté jeudi matin, Désiré Delobel, 55 ans, domicilié à Bondues, pour mendicité.

LINSELLES. — Du 7 janvier. — Naissances : Rémi Lamblin, en Flégard. — Louis Lamblin, rue de Bousbecque.

Décès : Albert Ramond, 10 mois, à la Brasserie.

MOUVAUX

Un grave accident. — Un tisseur, Léon Duroux, 45 ans, rue de Turenne, 8, travaillant à Roubaix, à la « Textile », rue Darbo, a été blessé au genou gauche, un mois de repos.

Blessé au pied. — Un charbonnier, J.-B. Dekens, 58 ans, rue du Congo, de chez M. Lepoutre-Six, rue de l'Ouest, à Roubaix, blessé au pied droit, 10 jours de repos.

ÉTRENNES

pour les Expulsés

NEUVIÈME LISTE

Par le Comité :

Lille. — Mme Huet-Wattine (2e souscr.)	200 »
M. et Mme Edouard Decoster	100 »
Roubaix. — M. et Mme Ch. Valentin	20 »
M. et Mme Paul Vernier	20 »
Anonyme	20 »
M. et Mme Leclercq-Mullier	20 »
M. et Mme Albert Lorthiois	20 »
M. et Mme Paul Toulemonde	25 »
Mlle Marie-Thérèse et M. Paul Toulemonde	10 »
M. et Mme Mazure-Grimonprez	5 »
M. et Mme Vernier-Lagache	10 »
M. et Mme Charles Toulemonde	20 »
Anonyme	20 »
M. et Mme Pierre Lesaffre	20 »
Tourcoing. — Mme Céline Dufour	5 »
M. et Mme Defebvre-Van de Castelle	2 »
Total de la 9e liste :	517 »
Listes précédentes :	9425 50
Total général :	9942 50

On peut envoyer les dons aux adresses suivantes :

LILLE. — Mme **Huet-Wattine**, *présidente*, 2, rue des Jardins.

Mme **Gustave Théry**, 19, square Lutilleul.

Mme **Jean Bernard**, 7, rue de Courrat.

Mme **Blanald**, 27, rue des Stations.

Mme **Emile Wallaert**, 66, boulevard de la Liberté.

Mme **Verley-Bollaert**, 9, boulevard de la Liberté.

HAUBOURDIN. — Mme **Célestin Condonlar**

ROUBAIX. — Mme **Armand Masson**, 58, rue Neuve.

Mme **J. Ernould**, 72, rue du Grand Chemin.

Mme **Victor Valentin**, 63, boulevard de Paris.

Mme **Huet-Wallaert**, 1, rue du Manège.

TOURCOING. — Mme **Charles Théry**, 33, rue de Tournai.

Mme **Paul Wattine**, 10, place St-Jacques.

ARMENTIÈRES. — Mme **Clarisse-Verley**, 45 rue de Lille.

HAZEBROUCK. — Mlle **Bieswal**.

DUNKERQUE. — Mme **François Bernard**, rue Emmery.

DOUAI. — Mme **Léon Maurice**, 39, rue des Blancs-Mouchons.

VALENCIENNES. — Mme **Paul Delcourt**, 1, rue Jehan de Liège.

CAMBRAI. — Mme **Alphonse Daverger**, boulevard de la Liberté.

Les listes de souscriptions continueront d'être insérées dans le journal.

Dernières Nouvelles

LA MALADIE DU SOMMEIL

Paris. — Deux nègres, atteints de la maladie du sommeil, sont morts à l'hôpital des Dames françaises d'Auteuil.

INCIDENT EN MACÉDOINE

Athènes. — Trois officiers bulgares ont lacéré à Bourges (Macédoine) les portraits du prince héritier de Grèce et de la princesse.

Le représentant de la Grèce exige des réparations.

RUSSIE & JAPON

Tokio. — Les amiraux japonais Miri et Matsuo viennent de prendre livraison des navires de guerre argentins achetés le 29 décembre par le gouvernement japonais.

ABEILLES AUXILIAIRES DE LA GENDARMERIE

Constantinople. — Des gendarmes turcs avaient cerné une maison dans laquelle se trouvait un brigand ; ce dernier manifestait l'intention de vendre chèrement sa vie et les assiégeants étaient plutôt perplexes.

Un des gendarmes eut une idée géniale, saisissant une ruche pleine d'abeilles il la lança par la fenêtre dans la chambre où se trouvait le brigand.

Pendant que celui-ci était fort occupé à se défendre contre les insectes en furie, les gendarmes entrèrent mais ils ne purent le capturer que lorsqu'il eut été blessé mortellement.

LE PROCHAIN CONSISTOIRE

Rome. — Le bruit court que le prochain consistoire n'aura lieu qu'au mois de juin et que les nonces de Paris et de Madrid seront créés cardinaux.

EN INDO-CHINE

Saïgon. — Le chemin de fer de Nam-Dinh à Tonkin est ouvert au trafic et va être inauguré officiellement.

L'Imprimerie de la *Croix du Nord*
se charge de l'exécution rapide et soignée
de
TIRES DE LUXE, FACTURES, MÉMORANDUMS, TRAITES, BROCHURES, TRACTS, etc.

LILLE

Un pendu à la Citadelle. — Jeudi après-midi, vers quatre heures, M. Thouat, capitaine d'habillement au 43e, en rentrant de permission, a trouvé pendu, dans une mansarde du pavillon qu'il habite à la Citadelle, son ordonnance, Emile Dubois, vingt-deux ans.

Natif de Bourbourg, l'ordonnance faisait partie de la classe 1902. Il était au service du capitaine Thouet depuis 3 mois.

Très bon soldat, Dubois jouissait de l'estime de ses chefs. Il n'avait jamais manifesté l'idée de suicide. M. Vilion, commissaire de la place Philippe-de-Girard et un médecin-major ont fait les constatations d'usage.

Le cadavre a été ensuite transporté à l'hôpital militaire.

Le feu. — Un incendie s'est déclaré, jeudi soir, vers quatre heures, 29, rue Rabelais, chez M. Tranchez, marchand de volailles.

Le feu qui avait éclaté dans une chambre du premier étage a été assez rapidement éteint par les pompiers de la rue de la Louvière.

Les dégâts, couverts par une assurance, sont évalués à environ 1,200 francs.

— Jeudi après-midi, vers 4 heures, un incendie a éclaté au 67 de la rue des Stations. Les pompiers de la rue de Flandre se sont rendus promptement maîtres du feu qui avait éclaté dans une chambre du premier.

Les feux de cheminée. — Vers 8 h. du soir, jeudi, les pompiers de la rue de Fives se sont rendus rue des Augustins, 46, où un feu de cheminée venait de se produire. Il y a très peu de dégâts.

Vol de bois. — Dans la nuit du mercredi à jeudi, des voleurs ont dérobé, dans une maison en construction rue des Postes, une assez grande quantité de bois.

M. Houssenec, commissaire de la rue Racine, enquête.

Le temps qu'il fait. — Contrairement aux prévisions, ce n'est pas la neige qui est survenue dans la nuit.

Vers 11 heures du soir, une petite pluie fine s'est mise à tomber dru, d'où un luisant et glissant verglas où se miraient les becs de gaz et